Vol. LI SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 5 AVRIL 1922 No. 20

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

LE CAREME A NOTRE-DAME

(Quatrième dimanche)

L'une des raisons profondes de la puissance de l'Eglise, ce qui explique pourquoi elle a été et elle restera la grande civilisatrice des peuples, c'est qu'elle est une et catholique tout ensemble. M. l'abbé Delattre, dans son quatrième sermon de la station a traité de ces deux notes essentielles de l'Eglise, de son unité et de sa catholicité. D'ordinaire, a-t-il fait tout d'abord remarquer, on les sépare pour les étudier. De leur union pourtant résulte une grande force de démonstration, une théologie plus claire et une apologétique plus décisive. Ainsi l'ont entendu les Pères du concile du Vatican. Une société strictement une et cependant indépendante des limites de l'espace et du temps, universelle et cependant indivisible, apparait au regard de l'observateur impartial comme l'oeuvre indéniable de Dieu. Humainement, en effet, rien ne semble devoir compromettre l'unité d'une société autant et aussi vite qu'une diffusion illimitée et rien non plus comme de se répandre ne rend difficile une étroite cohésion. Or, expose l'orateur sacré, l'unité et la catholicité conviennent à l'Eglise, elles sont chez elle une réalité consolante et constante, et enfin, cette unité catholique, l'Eglise n'a jamais cessé de lutter pour sa défense. C'est là, en trois parties, tout l'objet de son discours.

I.—Un auteur se met tout entier dans ses oeuvres, dans sa parole, par exemple, dans ses écrits, dans ses tableaux et autres travaux d'art. Pourquoi Dieu n'aurait-il pas laissé son empreinte dans son Eglise? Or, il est un et il est partout à la fois, il est simple et il est universel. Le monde, qui est l'oeuvre de ses mains, est aussi, et la famille humaine en un sens est une, en attendant que nous soyions tous un en Dieu dans la patrie céleste. L'Eglise a mission de nous conduire jusque-là. Elle seule a cette mission, c'est la raison de son unité. Mais elle doit s'adresser à tous les hommes, c'est le pourquoi de sa catholicité.

Le souci de cette unité catholique se retrouve, d'ailleurs, dans le mandat impératif que Jésus-Christ donne à ses apôtres, "d'enseigner toutes les nations et de leur apprendre à observer tout ce qu'il leur a appris à eux-mêmes". Il anime sa prière au soir de sa vie, à la veille de mourir sur la croix: "Père, s'écrie-t-il, je vous demande que nos fidèles soient un, comme nous sommes un, moi en vous et vous en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité!" Quand il annonce l'établissement de son Eglise, il se plait à employer des termes de comparaisons expressifs de l'unité et en même temps de l'universalité. C'est une maison, mais abondamment habitée; c'est une ville, mais pourvue de nombreux citoyens; c'est un bercail, mais renfermant beaucoup de brebis; c'est un royaume, mais peuplé de quantité de sujets. Rien ne doit être plus antipathique à ce royaume, à cette maison que de donner accès à la division, car elle serait cause de sa chute, de sa destruction! C'est bien le souci, la préoccupation, la volonté de l'unité catholique de l'Eglise que chacune de ces images annonce. Ce double caractère était requis par la vérité dont l'Eglise recevra le dépôt, car elle est une, inchangeable, indivisible, simple, mais aussi elle apartient à tous les hommes indistinctement et à tous les peuples, son influence libératrice est universelle, il ne l'était pas moins par la vertu que tous doivent pratiquer et de la même manière puisqu'elle est en fonction directe de la vérité, par la fin de l'homme qui ne supporte aucune diversité, par l'autorité elle-même que l'émiettement atteint dans son principe. Il fallait à l'Eglise du Christ la véritable unité dans la véritable catholicité, l'universalité sans restriction et complètement homogène. Il fallait au monde une religion qui dominât tout ce qui circonscrit et divise, qui fut indépendante de toute puissance politique, de toute séparation de races, de nations, de tribus. Il fallait l'unité catholique dans la foi, dans la morale, dans le culte, dans la soumission, dans la discipline, dans les rapports des hommes entre eux, de telle sorte qu'ils pussent, loin de chez eux comme dans leur propre patrie, dans les conditions les plus diverses d'âges, de professions, de langages, de nationalités, retrouver la même Eglise partout, avec la même physionomie, les mêmes moyens d'action, les mêmes stimulants au bien, les mêmes ministres sacrés investis des mêmes pouvoirs divins. Autrement, ce n'était pas la peine que le Fils de Dieu vint sur la terre. Il n'y avait qu'à laisser la pauvre humanité à elle-même, à la recherche d'une vérité qu'elle ne trouvait pas, assise à l'ombre de la mort, victime à jamais de ses passions, de ses erreurs et de ses vices.

II.—Cette unité catholique, dont le prédicateur a ainsi rappelé les hautes convenances, l'Eglise la possède. C'est là une réalité consolante et constante. Pour l'établir, M. l'abbé Delattre retrace d'abord, d'après le livre des Actes, le tableau de la primitive Eglise. Puis il souligne la manière, à elle bien propre, dont elle s'y est prise pour conquérir le monde.

En même temps que l'Eglise qui vient à peine d'être fondée marche, sans différer, à la conquête du monde et n'exclut personne de sa prédication, de ses sollicitudes, de sa vigilance, elle écarte invariablement tout ce qui serait de nature à la restreindre à une race, à un royaume, à une caste, à une école, se déclarant au-dessus de toutes les classifications humaines. L'Eglise ne se nationalise jamais, ni nulle part. Dans le sens le plus respectable du terme, elle s'internationalise toujours. Il le faut, Dieu le veut. S'il lui arrive d'aimer de prédilection un peuple, une nation, elle en a le droit, comme c'est le droit d'une mère à son foyer à l'égard d'enfants qui sont plus méritants que d'autres. Mais cette prédilection ne fait, par son exception même, que confirmer la règle invariable de ses procédés de conquête et de gouvernement. Elle est une et catholique en même temps. Elle laisse aux religions humaines, aux sectes séparées, le privilège, nullement envié, de s'inféoder tellement à une forme de gouvernement ou à un pouvoir établi qu'elles en dépendent. Pour elle, sachant que "Dieu n'aime rien tant que la liberté de son Eglise", comme le déclare saint Anselme, elle ne veut être en tutelle, à plus forte raison en servitude, de personne. Non servit Ecclesia! L'Eglise commande et règne. Elle ne peut se laisser asservir.

L'orateur sacré note alors que cette façon dont l'Eglise comprend ses droits nous dicte à nous, ses fidèles, nos devoirs. Nous ne devons pas chercher à amener l'Eglise à nos idées, à nos préférences, et, pour cela, à la particulariser; mais nous devons nous efforcer de nous rallier à elle, de lui sacrifier nos goûts, en nous universalisant toujours de plus en plus, heureux et fiers d'appartenir à son unité catholique autant sinon plus que nous le sommes d'être les fils de nos patries respectives.

III.—Enfin, cette unité catholique, qui lui convient et qu'elle possède, l'Eglise l'a toujours défendue, superbement. Dans un vigoureux raccourci, qui se prête aux plus éloquents développements, M. l'abbé Delattre refait, une fois de plus, l'histoire de ces grandes luttes de l'Eglise pour l'unité catholique de son autorité, de sa foi, de sa liturgie, de sa morale, de ses sacrements et de sa hiérarchie. Quoiqu'il lui en ait couté, affirme-t-il, l'Eglise n'a permis à personne, au cours de ses vingt siècles d'histoires, d'entamer son unité catholique.

La conclusion s'impose à des croyants comme ceux qui se pressent au pied de la chaire de Notre-Dame. Des catholiques sincères se doivent en honneur, et doivent à Dieu, de s'attacher de mieux en mieux à cette Eglise du Christ qui est une et catholique.

RELIGIEUSE ET MUSULMAN

Deux religieuses de la Congrégation des Soeurs Blanches voyageaient en Algérie dans la même voiture publique que deux musulmans.

Après avoir récité, pendant près de deux heures, d'interminables sourates ou versets tirés surtout du Coran, l'un des disciples de Mahomet, s'adressant à une des religieuses:

—Pouvez-vous prier aussi longuement que nous?

—Nous prions plus longuement que vous, car Sidna-Aissa (Jésus-Christ) nous a recommandé de prier toujours de ne jamais cesser de prier. Quand la langue se tait, le coeur peut encore parler de Dieu.

Le musulman réfléchit un instant et répondit:

—Ta prière est bonne, et ta vie est bonne aussi. Mais je voudrais que tu m'expliques une chose: les maraboutes comme vous ne se marient pas; elles croient donc penser mieux que Dieu, qui, au commencement, a dit: "Marie-toi".

—Ce précepte était nécessaire au commencement, afin de peupler la terre, mais Dieu a fait cesser l'obligation avec la nécessité.

—Chez les Arabes, on trouve bon que toutes les filles se marient.

—Chez les chrétiens, elles sont libres, et l'on trouve bon que les unes se marient et les autres non.

Ecoute, sidi. Un jour, j'ai dit dans mon coeur, il y a beaucoup d'orphelins qui n'ont ni père ni mère pour les élever, beaucoup de vieillards qui n'ont point d'enfants pour les soutenir, beaucoup de malades dont personne ne panse les plaies, beaucoup d'affligés dont personne ne console les douleurs. Est-ce vrai cela?

pleurent sur la terre; alors qu'as-tu fait?

—Oui, dit-il avec un soupir, il y en a beaucoup qui pleurent sur la terre; alors qu'as-tu fait?

—Alors, j'ai dit: Je ne me marierai pas et je n'aurai pas d'autre famille que la grande famille de ceux qui souffrent. Je serai la mère des orphelins, la fille des vieillards abandonnés. Je soignerai les malades, je consolerai les malheureux. Et je suis venue au milieu des Arabes pour faire ce que je te dis là. Sidi, comprends-tu maintenant, pourquoi, moi, j'ai dit non?

—Combien t'a t-on promis pour cela? demanda-t-il.

—Le ciel, avec l'amitié de Dieu.

—Mais le gouvernement doit te payer cher?

—Je ne gagne pas un soldi.

—Et pourrais-tu me montrer les vieillards que vous soignez, les orphelins que vous élevez?

—Va aux Atafs, à Biskra, tu verras nos malades et nos vieillards; viens à Saint-Charles, tu verras nos enfants.

Enthousiasmé, l'Arabe s'écria:

—En vérité, ce que les maraboutes font ici est plus beau que ce qu'il y a de beau!

(Le Maroc Catholique)

LA FRANCE NE SIEGERA PAS EN COMPAGNIE DES BOLCHEVISTES

Poincaré fait preuve d'attitude énergique à l'endroit des séides de Lénine.

Le président du conseil Poincaré a provoqué toute une sensation, hier, à la Chambre des députés, en déclarant que le gouvernement soviétiste de Russie avait pris l'initiative de la reprise des relations diplomatiques avec la France et avait chargé plusieurs émissaires de pressentir le gouvernement français antérieurement à l'ouverture de la Conférence de Gênes. Cet émoi n'a pas tardé à faire place à une explosion d'hilarité, cependant lorsque le premier français a précisé que ces émisaires "étaient des femmes voilées qui portaient des lettres sous leurs voiles" et prétendaient interpréter les sentiments de Radek et de Krassine.

M. Poincaré a déclaré que la requête des Soviets tendant à l'ouverture de pourparlers lui avait été renouvelée pratiquement par chacun des émissaires soviétistes d'Europe, y compris ceux de Londres, de Berlin et de Prague.

La Chambre, à l'exception de délégués communistes, a été unanime à approuver l'attitude de M. Poincaré qui s'oppose à ce que les représentants français rencontrent les Bolchévistes.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Le Syndicat Catholique a pour but de protéger le monde du travail contre les salaires de famine, contre le chômage, contre les grèves si souvent funestes à l'ouvrier, contre la maladie et la vieillesse, contre l'exploitation du capital organisé, du trust sans coeur et sans entrailles, contre les conditions de travail périlleuses pour le corps et pour l'âme, etc. Il protège l'apprenti, la femme obligée de travailler pour gagner le pain de la famille, il sauvegarde l'apprentissage et l'honneur du métier. Il ira plus loin. Il ne se contentera pas de fournir ces avantages matériels, il s'appliquera à former et à développer l'intelligence de ses membres dans les réunions d'études, dans des conférences spéciales qui suppléront aux lacunes de l'instruction nécessairement raccourcie dans la jeunesse de l'ouvrier. Ce sont là ces biens dont parle Léon XIII.

Est-ce tout? Les unions neutres qui ne voient dans l'homme qu'un corps à nourrir, bornent nécessairement leur protection aux intérêts temporels et encore comment?

Mais la protection offerte par le syndicat catholique s'étend bien au-delà, dans la recherche d'une amélioration de condition pour ses membres. Il a sans cesse en mémoire la parole du Sauveur: "Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme." Il protège d'abord la conscience de ses membres, il leur donne des garanties morales sérieuses qu'en travaillant à améliorer leur sort ils ne seront pas contraints à marcher sur leur conscience, à faire litière des principes de la justice et de la charité et, par là même, d'exposer gravement le salut de leur âme. Sa règle d'action n'est plus la force brutale faisant fi du droit.

Il protège ensuite la foi de ses membres, peut-être plus exposée dans les unions ouvrières neutres que sur les bancs de l'école neutre. C'est pour la défense de ce bien si précieux que l'Eglise insiste tant sur la fondation de syndicats franchement catholiques.

LA RICHESSE DES ETATS-UNIS

L'essor des Etats-Unis depuis quelques années à de quoi faire réfléchir.

De 1870 à 1920 aux Etats-Unis, la population est passée de 38 à 100 millions, la population urbaine de 25 à 51.4 pour cent.; la richesse nationale de 30 à 300 milliards de dollars, l'argent en circulation de 676 millions à 6 milliards de dollars; la valeur des animaux de ferme de 1,500 à 8,500 millions de dollars; le blé et le maïs de 1,125 millions de boisseaux à 4 milliards; le coton de 4 à 12 millions de balles; le charbon de 29 à 576 millions de tonnes; l'acier de 68,000 à 24 millions de tonnes.

Quant aux voies ferrées, elles n'atteignaient en 1870 que 43,000 milles; il y en a actuellement 253,000 milles.

TRISTES SOUVENIRS

Il bruinait.... Se glissant à travers des petites larmes du brouillard matinal, la mort tombait sur les épaules, s'infiltrait par tous les pores de la peau.

Il bruinait, et l'on respirait la mort à pleins poumons....

Il ne pleuvait point, et néanmoins l'eau dégouttait de partout, tombait lentement du chapeau, en vous glissant dans le dos.... il ne pleuvait pas, il bruinait....

Et je suivais le cortège funèbre d'une femme, autrefois belle, recherchée, adulée, la célèbre actrice la B.... Tout en marchant derrière la sinistre voiture qui l'emportait, je laissai errer mes pensées et mes souvenirs....

Je l'avais connue autrefois, il y a vingt ans, alors qu'elle soulevait les foules par la chaleur de son jeu et les flammes de son regard; les princes venaient à ses pieds déposer leur fortune et leur blason, mais à peine jetait-elle un regard sur eux: semblables à des fantoches, elle en tirait les ficelles, les faisait danser quelque temps, pour les laisser retomber ensuite inertes sur le sol, ainsi que des mannequins de guignol, et toujours celà recommençait pour arriver au même dénouement....

Lorsque dans Paris elle passait fière et impassible dans sa luxueuse limousine, chacun regardait et tâchait de découvrir derrière les vitres la belle actrdice....

Et maintenant elle est là, couchée dans son [illegible] blanc, dans le co[illegible] vres, et suivie pa[illegible] amis restés fidèles jusqu'au bout. La pauvrette, ainsi que la cigale, ayant chanté tout l'été de la vie était arrivée à l'automne et se trouvait sur la terre nue et sans fleurs.

Grandeur et décadence: Je croyais lire ces mots sur la couronne de violettes qui avait l'air de se trouver perdue sur le drap noir tout parsemé de larmes d'argent.... Grandeur et décadence me semblait-il entendre à chaque tour de roue, et à chaque choc sec que faisait entendre le corbillard en tombant d'un pavé sur l'autre.... Grandeur en décadence me semblait-il entendre dans la psalmodie du prêtre accompagnant le funèbre cortège....

Et nous arrivâmes au cimetière où l'attendait sa dernière demeure, un grand trou noir de six pieds, et une croix de bois blanc sur laquelle se lisait: Ci-gît Mlle B..... Née le.... Décédée le.... R. I. P.. Le cortège s'arrêta. Puis-je dire cortège?.... Un oncle éloigné, quatre ou cinq amis.... Et l'on approcha du bord de la fosse.... Quelques prières, un peu d'eau bénite, et l'on s'éloigna pendant que lourdement, motte par motte, la terre tombait sur le cercueil.... Et tout fut fini: La belle, la sublime actrice qui révolutionna le monde n'était plus qu'un souvenir qui bientôt lui-même allait s'effacer.

Et je rentrai chez moi, me disant que vraiment nous sommes bien peu de chose, et que sous le sol que nous foulons aux pieds, rois, princes, reines de beauté, nous ne sommes rien, rien que néant.... Qu'elle m'apparut donc vraie alors cette parole de nos livres saints: Memento quia pulvis es....

A. C. de la Lande.

LE CRIME INEXPIABLE

On était en novembre.

La nuit descendait, enveloppant de son noir manteau la plaine toute entière. Entre les berges rases la petite rivière étalait ses paresses, s'étirait en sinuosités molles, coupant d'un ruban d'argent sombre les champs étendus pour le sommeil de la nuit; une interminable file de peupliers immobiles dans le calme de la pénombre menait au village, rappelant dans leur immobilité d'antiques gardes du corps vous présentant les armes.... De ça de là, perçant le voile sombre, de petites lumières tremblottaient, feux-follets semblant se cacher derrière un arbre pour reparaître plus loin et finalement se noyer et mourir sur la rivière endormie.... Plaintivement le vent gémissait dans les arbres, et les feuilles s'entre-choquant se détachaient et tombant en tournoyant venaient s'étendre sur le sol pour s'y coucher et y sécher.

J'errais à l'aventure, seul, le long du grad chemin qui menait au village.... J'avais dépassé la première maison: peut-on nommer maison une espèce de hutte noire au toit défoncé, plutôt un monticule écrasé sur le bord de la route, pelletée de terre lancée là par quelque dieu en démence....

(A suivre en page 2)

LE CRIME INEXPIABLE

(Suite de la page 1)

Et j'allais passer quand une voix se fit entendre....

"—Où vas-tu étranger? Ne sais-tu donc pas qu'onques ne passe ici la nuit sans se signer....Qu'un horrible forfait jadis se perpétra en cette demeure abattue?....

Je me voulus prendre à rire, mais la voix continua, se faisant plus sombre et caverneuse.... "Insensé que tu es, tu veux rire alors que je pleure.... que depuis cent ans déjà je gémis et que je suis condamné à errer autour de cette ruine pour y expier mon forfait.... Pour ce crime-là, vois-tu, il n'y a pas de pardon: La nuit succède au jour, l'année à l'année, et mon supplice n'est pas commencé encore.... Dieu pardonne tous les crimes, mais le mien, jamais!.... Pour toi, je suis invisible, et pourtant, je suis, je te vois, je te frôle.... ne sens-tu donc pas le brasier qui m'environne et me brule sans pourtant me consumer.... Oh, que je le bénirais ce terrible feu s'il me pouvait anéantir.... Mais recule-toi donc: tes vêtements vont se réduire en cendres et toi-même seras bientôt annihilé.... va.... va....

—Mais qu'as-tu donc fait?

—Ce que j'ai fait?.... Le crime de Judas était affreux, celui de Cain abominable.... J'ai fait plus. Tous les crimes de la terre s'effacent devant le mien.... Mais va.... va.... je ne puis plus parler, je souffre trop.... oh que je souffre....

La voix s'éteignit en un rale sanglottant, mais dans les grands arbres le vent en s'enfuyant au loin de la maison du crime gémissait: il a tué sa mère.

A C. de la Lande.

LES MALADIES BACTERIENNES DU BLE

La rouille et le charbon sont des maladies bien connues de tous les producteurs de blé. On les appelle des maladies cryptogammiques ou champignons, parce qu'elles sont causées par des organismes d'une dimension microscopique et de a nature des moisissures ou des champignons. Il y a cependant un autre genre de maladies des végétaux causée pa rdes bactéries d'une structure semblable aux micro-organismes qui causent certaines maladies chez l'homme et les animaux, comme la typhoide, la tuberculose et le charbon et c'est de ce genre de maladies que traite cet article.

Les maladies bactériennes du blé sont loin d'être aussi répandues que la rouille et le charbon; elles se classent avec les maladies d'importance secondaire, mais il est à craindre qu'elles ne deviennent très graves dans certaines localités et c'est pourquoi il est essentiel que le producteur de blé connaisse leurs symptômes et les moyens de les combattre.

Il existe deux maladies de ce genre, savoir, la "Balle noire" et la "Pourriture de la base de la glume". La balle noire se manifeste par des raies jaunes et translucides sur les feuilles, des raies noires ou gonflées d'eau sur la gaine des feuilles et des raies foncées longitudinales, plus ou moins déprimées, sur la glume ou sur la balle de l'épi. Lorsqu'il fait humide on voit souvent une écume à la surface destaches malades, e, cette écume devient jaunâtre en séchant. Lorsque l'attaque est sérieuse l'épi se rabougrit, les grains se recornissent et il en résulte une diminution correspondante de rendement.

La rouille de la base de la glume affecte également l'épi et les grains. Sur les épis des plantes malades, la base des glumes présente une région noire brunâtre terne, plus prononcée sur le dessous que sur la surface. Le grain enveloppé de cette glume malade présente des degrés de développement divers et il y a, à la base ou au bout du germe une région brune à noir de charbon très marquée, ce qui lui donne l'air d'être carbonisé.

Le meilleur moyen de combattre ces maladies est d'éviter strictement l'emploi de grain malade pour les semences, en ne se servant que de semence de blé provenant de champs que l'on sait être exempts de l'infection. Le fumier provenant d'animaux nourris de cette paille malade ou reposant sur une litière de cette paille ne doit pas être appliqué à la terre que l'on doit ensemencer de grain: on le réserve pour le champ sur lequel une autre récolte doit être plantée. Lorsque l'on soupçonne la présence de l'une ou de l'autre de ces maladies, envoyez quelques-unes des plantes au botaniste du Dominion, Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa, qui vous répondra immédiatement pour vous dire si vos soupçons sont bien fondés. Un paquet dont le poids ne dépasse pas douze onces n'a pas besoin d'être affranchi.

NOS RESEAUX ONT UN DEFICIT DE $68,000,000

C'est ce que démontrent les statietiques du dernier rapport de l'Etat.

Le rapport du revenu provenant du trafic sur les chemins de fer canadiens, tel que publié par le bureau fédéral des statistiques, contient des informations qui permettent d'évaluer le déficit total de réseaux d'état l'an dernier à environ $68,000,000. Ce total comprend naturellement le déficit imputable au transport aussi bien qu'aux charges fixes de tous les chemins de fer du gouvernement, y compris le Grand Tronc. Au cours de l'année le déficit "d'opération" pour le Canadien Nord, le Grand Tronc Pacifique et les chemins de fer du gouvernement comprenant l'Intercolonial et le Transcontinental national, a atteint la somme de $16,339,022, alors qu'en 1920, le déficit provenant des mêmes sources était de $21,865,843 plus élevé. Tandis qu'il y a réduction de frais dans le transport, les charges fixes augmentent, ce qui fait que ce qu'on gagne d'un côté on le perd de l'autre. Voici le détail des déficits d'opération: Chemins de fer du gouvernement canadien, $5,587,298; Canadien - Nord, $6,754,236; Grand Tronc Pacifique, $3,997,488. On a réussi à diminuer les déficits d'opération dans les proportions suivantes: chemins de fer du gouvernement $5,862,578; Canadien-Nord, $9,866,240; Grand Tronc Pacifique, $6,137,025. Le Grand Tronc s'est mieux comporté que les autres chemins de fer, avec un revenu d'opération net de $5,678,739, ou $450,000 de plus qu'en 1920. Cependant il manque encore $14,000,000 pour atteindre le chiffre prédit par l'hon. Dr. Reid, l'ancien ministre des chemins de fer.

Au cours de l'année terminée le 31 décembre 1921, les chemins de fer canadiens ont transporté 51,000,000 de passagers, et sur ce total les statistiques disent qu'il n'y a eu que quatre tués et 240 blessés. Ces chiffres sont contenus dans le rapport annuel de la commission des chemins de fer. Il y a eu 185,177 employés au cours de l'année dont 91 tués et 1,344 blessés. Il y eut 189 accidents de passages à niveau, avec 70 tués et 214 blessés. De ce eotal d'accidents, 114 sont arrivés à des automobilistes, 41 à des personnes conduisant des chevaux, et 34 à des piétons; 45 accidents ont eu lieu à des passages protégés, et 144 à des passages non pourvus de signaux. La commission a reçu 3,454 requêtes au cours de l'année et elle a émis 1,454 ordres.

LES VOLEURS A LONDRES ONT LEUR SYNDICAT

Une vaste association qui assure des subsides à leurs membres "inactifs."

Un syndicat de voleurs est en opération. C'est à Londres qu'on vient de le découvrir. Cette vaste association donne des subsides à ses membres, momentanément dans l'impossibilité de "travailler"

Lorsqu'un voleur professionnel est arrêté, le syndicat assure à sa femme ou à sa compagne de quoi assurer son existence. De plus il existe une caisse spéciale de prévoyance, pour assurer la défense des coupables par de bons avocats et pour fournir des cautions lorsque la mise en liberté provisoire est possible.

Enfin, à la sortie de prison, le voleur reçoit 20 à 30 livres qui lui permettent de se remettre dans "ses affaires."

Mais ne sont admis au sein du syndicat que les voleurs consciencieux, susceptibles de donner un bon rendement.

LE CANADA MUSICAL

Une invention française rejetée de son pays et recueillie par d'autres n'a rien d'absolument nouveau en soi. Elle prouve seulement combien on est peu pratique dans le plus beau pays du monde. L'adaptation de l'électricité à l'orgue est due à M. Peschard. Dès les débuts, il fut combattu par ses compatriotes qui accumulèrent les difficultés tout en se rebuttant aux premiers essais. Plus persévérants, les Américains virent tout de suite l'énorme profit à tirer de cette application; ils surmontèrent tous les obstacles, réalisant les instruments qui maintenant font l'admiration de l'univers. La maison Casavant fut au nombre des premières à se lancer dans la nouvelle voie. Un de leurs orgues sera bientôt construit à Paris et les Français pourront voir de leurs yeux à quel degré de perfection on est arrivé au Canada. Joseph Bonnet et Marcel Dupré comptent parmi les plus enthousiastes adeptes de l'orgue électrique. Notre confrère le Canada Musical, dont on apprécie la belle propagande, publie dans son numéro du 1er avril beaucoup de nouvelles de nature à intéresser les mélomanes et les amateurs. Il s'adresse aussi bien aux femmes du monde qu'aux hommes de profession, aux marchands, aux industriels qui cherchent dans la musique une satisfaction intellectuelle ou une distraction à leurs occupations journalières. Cette revue est en vente au prix de 15 sous le numéro. Pour les abonnements, $3 par année, s'adresser à Casier postal 1509 Montréal.

DECES

Vendredi dernier est décédée Mlle Marguerite Larence, soeur de Madame Genthon, rue Masson, elle était âgée de 69 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi à la Cathédrale. Nous offrons nos sympathies à Mme Genthon et à ses parents.

AU CONGRES DE GENES

M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal a été nommé comme délégué canadien à ce congrès.

M. Montpetit est le premier canadien-français chargé d'une mission diplomatique officielle à l'extérieur.

NOUVELLES LOCALES

Séance régulière du Conseil de Ville lundi prochain.

Nous avons eu de la pluie hier la première de la saison.

Il y a beaucoup de demandes pour des maisons en notre ville.

Assemblée de la chambre de Commerce ce soir à l'Hôtel de Ville.

Mr Jules Verhelst est de passage à St. Boniface en route pour la Belgique.

Mme E. Gagnon n'a pas encore pu sortir cette semaine des suites de la grippe.

L'Union Canadienne a tenu son assemblée hier soir pour l'élection de ses officiers.

M. Roger Goulet a acheté la maison de M. Jacques Gingras, coin des rues du Collège et Dumoulin.

La retraite des hommes est commencée depuis dimanche dernier Tous les soirs la cathédrale est remplie.

MM. Paul Lavoie et Antonio Labelle sont partis samedi dernier pour un voyage de quelques semaines à Montréal.

Mme W. Whiteway, de Ashern, en promenade chez sa mère Mme Genthon, 37 rue Masson, est retourné aujourd'hui.

Mr Polydore Lagae, 93 Kavanagh partira mercredi pour New York et s'embarquera sur le S.S. Aquitania pour Winkel St. Eloi, Belgique.

Mr. Felix Beauchemin et sa dame, de St. Amable, prov. de Québec, sont arrivés mercredi soir et vont s'établir sur une ferme à La Broquerie.

M. Ballière de la grande cordonnerie belge de l'avenue Provencher s'est embarqué le 1er avril à bord du Milita à Liverpool pour rentrer à St Boniface où il compte arriver la semaine de Pâques.

La crise des sans-travail ne semble pas du tout s'améliorer, et les abords des bureaux de placement sont encore bondés de personnes cherchant du travail. Il est à espérer que bientôt le soleil luira pour tous ces travailleurs.

"CHANTECLER"

Le Cercle "Chantecler", de formation toute récente, après avoir donné cet hiver quelques petites soirées sportives for goûtées, donnera le 25 Avril prochain, au Théâtre Dominion, sa Soirée d'Ouverture.

Au programme figurent deux pièces et quelques intermèdes d'actualité. L'une de ces pièces, une comédie désopilante, est bien ce qu'il y a de plus comique dans le répertoire de Georges Courteline. L'autre est un drame, d'un développement fort simple et dont le dénouement, si beau, si sublime, ne manquera pas, nous en sommes convaincus de tenir l'audience en haleine et de soulever des applaudissements.

Le régisseur M. A. Boutal a su s'adjoindre les meilleurs artistes de St-Boniface et de Winnipeg. Melle Béatrice Olivier, MM. Maurice Goulet, Thibault et Maire tiendront les principaux rôles.

Le Cercle "Chantecler" se propose dit-on de donner une série de pièces à intervalles aussi réguliers que possible. Ce serait, un peu, comme une reprise de l'ancien "Cercle Dramatique Français" dont les deux premières pièces "La Petite Chocolatière" et "Arsène Lupin", obtinrent un si gros succès, et dont le but était l'introduction du théâtre Français à Winnipeg.

Espérons que notre population de langue française encouragera ce mouvement comme il le mérite, d'autant plus qu'elle peut être assurée que "Chantecler" ne donnera que de bonnes pièces dans toute l'acception du mot.

De plus amples détails sur cette soirée seront donnés ultérieurement.

J. M.

DEBUTS D'UN MISSIONNAIRE

Tel est le titre d'une jolie brochure in-12 à 75 sous, de 221 pages, ornée de trente gravures hors-texte, que vient de publier à l'Imprimerie populaire, 43, rue St-Vincent, Montréal, le R. P. Bonaventure Péloquin, franciscain, missionnaire en Chine depuis six ans.

Le Rév. Père, revenu au Canada depuis quelques mois, a entrepris une campagne de presse dans le but d'éclairer ses compatriotes sur l'état des malheureux paiens de Chine et d'attirer à l'oeuvre pressante de leur conversion des collaborateurs et des ressources.

Il ne pouvait mieux servir ce dessein qu'en écrivant ce charmant petit livre: *Les Débuts d'un Missionnaire*. Le Rév. Père nous raconte ses deux premières années de vie apostolique en Chine. Au récit de ses voyages—et quels aventureux voyages l'on fait encore dans ce pays—il mêle de pittoresques descriptions, d'abondants détails sur les moeurs des Chinois actuels de Chan-Toung, leurs coutumes, leur langue, leur caractère, leurs religions, leur état social. Et tout cela est du réel, du contemporain, tout cela a été senti, vécu; il s'agit là des vrais Chinois de Chine, tels qu'on les a étudiés sur place en 1921. Et remarquons-le bien, ces notes ont été prises sur le vif par un Canadien, par un missionnaire de chez nous qui, comme s'exprime M. Héroux dans la préface, "a vu hommes et choses avec des yeux de Canadien, c'est-à-dire qui tout naturellement cherche chez nous ses points de comparaison et note les faits qui peuvent le plus intéresser les lecteurs de notre pays." Aussi comme ces récits seront utiles aux aspirants et aspirantes à la vie missionnaire en Chine; ils y trouveront des renseignements nombreux, précis et récents sur le pays de leurs rêves; ils comprendront quelles qualités sont requises à l'apôtre en ces contrées: Une vie spirituelle sérieuse et intense, des connaissances très variées, un jugement et un tact infinis, et par-dessus tout, une patience invincible, un courage à toute épreuve.

Ne tentons pas un fade et inerte résumé de cette brochure si vivante, si alerte. Il faut l'acheter et la lire en entier; oh! lecture si facile et si pleine d'agréments; dès les premières pages on est pris et emporté par ce récit de style simple et sincère; enfants et jeunes gens dévoreront ce charmant volume dès qu'ils y auront gouté. La note caractéristique de cet ouvrage, ce qui le distingue d'un récit quelconque d'aventures ou de tourisme, c'est le puissant souffle surnaturel et apostolique qui en anime toutes les pages. Le missionnaire s'occupe des âmes, de ces malheurueses âmes chinoises qui ne connaissent pas Dieu. "Qu'est l'indigence physique s'écrie l'auteur, auprès de l'indigence morale? La suprême désolation pour le coeur du voyageur chrétien en ces contrées, c'est d'observer les épaisses ténèbres d'ignorance et d'erreurs dont sont encore enveloppées ces pauvres âmes paiennes."

Cette misère morale, le père Bonaventure l'a vue de près, ces plaies profondes et hideuses des âmes paiennes, le missionnaire les a touchées du doigt, il en a sondé la profondeur; ces épaisses ténèbres d'ignorance et d'erreurs, il les a disipées en partie chez beaucoup d'âmes, chez des milliers d'âmes; il aurait pû rendre le même inappréciable service à des milliers d'autres, à des villages entiers et avec combien de facilité. Qu'on s'en rende compte en lisant les pages 159 à 171 de l'ouvrage. Mais l'apôtre ne suffisait pas à la tâche. Oh! la poignante douleur d'un moissonneur d'âmes, qui, les bras fatigués, doit jeter bas sa faucille, devant la moisson trop riche, débordant ses forces. Oh, l'affligeant abandon de cette moisson d'âmes si mure et si belle et qui va périr faute de moissonneurs! L'inquiétante condition de ces pauvres paiens qui ne connaitront rien de notre sainte et véritable religion, qui vont mourir sans baptême, non par suite de mauvaise volonté, non parce qu'ils auront refusé, mais uniquement parce qu'il n'y aura pas eu assez de missionnaires pour les instruire! "Comment, s'écrie S. Paul, ces paiens croiront-ils en Celui dont ils n'ont pas entendu parles? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a pas de prédicateurs? Et comment les prédicateurs prêcheront-ils, s'ils ne sont pas envoyés?" Ajoutons: Comment y en aura-t-il d'envoyés si nos populations chrétiennes ignorent la condition misérable des paiens ou s'ils n'y songent pas?

Le père Bonaventure a pu contempler la moisson en détresse; il s'est vu dans la nécessité combien cruelle à son coeur d'apôtre, de traverser des villages sans même essayer d'y faire des catéchumènes; il en eut été embarrassé, Les délicieuses scènes racontées de la page 161 à 171 auraient pu se répéter et avec quels résultats! dans des douzaines de villages. Conçoit-on la douleur d'un coeur de prêtre zélé qui doit se dire bien des fois: Me voici au milieu d'âmes bien disposées à qui je pourrais faire connaitre Dieu qui les a créées, N.-S. Jésus-Christ qui les a rachetées au prix de son sang; en une semaine quelles clartés je ferais luire à leurs regards; mais non, passons, filons et laissons-les à leurs stupides superstitions et à leurs vices; filons, le temps presse, je me dois à d'autres villages....

Et le missionnaire attristé, les yeux mouillés a passé, et au village voisin, a passé encore....

Mais il s'est dit: il faut remédier à ce pénible abandon des âmes. Voilà pourquoi il est venu chercher du secours, voilà pourquoi il a écrit ce charmant petit livre, voilà pourquoi tous doivent l'acheter et le lire. Ce témoignage de sympathie à l'oeuvre de l'apôtre sera déjà très consolant pour son coeur. Qui voudrait le lui refuser?

P. Léopold, O. F. M.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un règlement, No. 1319, de la Cité de Saint-Boniface a été dûment passé par le Conseil de la dite Cité, et qu'il sera soumis aux Electeurs municipaux de la dite Cité dûment qualifiés pour voter sur le dit Règlement, conformément à la section 500 de la Charte de Saint-Boniface au temps et aux lieux indiqués ci-dessous.

Le but de ce règlement est d'autoriser l'exemption d'impôts ou taxes, excepté pour les fins des écoles publiques et améliorations locales, pendant une période de cinq ans, se terminant avec l'année 1927, toutes nouvelles bâtisses érigées et complétées durant les années 1922 et 1923, sur des propriétés faisant face à des rues déjà pourvues du service de l'aqueduc. Et dans les cas où les nouvelles bâtisses seront érigées sur des propriétés acquises de la Ville au prix de l'évaluation municipale et faisant face à des rues pourvues des services d'égout et d'aqueduc, la période de la dite exemption ne se terminera qu'avec l'année 1932.

Le vote des électeurs pour ou contre le dit règlement sera reu le 28 avril, 1922, à partir de neuf heures du matin jusqu'à huit heures du soir, aux endroits suivants pour les différents quartiers de la dite Cité, savoir:

QUARTIER No. 1.
Bureau de votation No. 1 à ou près de l'angle des rues Laflèche et Provencher.

QUARTIER No.2
Bureau de votation No. 2, à ou près de l'angle des rues St-Joseph et Dumoulin.

QUARTIER No. 3
Bureau de votation No. 3 à l'Hôtel de Ville.

QUARTIER No. 4
Bureau de votation No 4, à l'Ecole Taché.

QUARTIER No. 5
Bureau de votation No. 5, au Patinoir à l'angle des rues Taché et Kitson.

Le vingt-septième jour d'avril, 1922 à 4 heures de l'après-midi le Maire de la Ville de Saint-Boniface sera présent à son bureau à l'Hotel de Ville dans le but de nommer des personnes pour assister aux divers bureaux de votation, et aussi pour assister au décompte final des votes ci-dessus mentionné par le Greffier de la Ville de la part des personnes intéressées dans ce règlement et dans la passation ou l'opposition d'icelui, respectivement, lequel décompte aura lieu le 1er mai, 1922 à midi dans le bureau du Greffier à l'Hôtel de Ville, Cité de Saint-Boniface.

Cet avis est donné au nom de et par le Conseil de la Cité de Saint-Boniface.

Daté à St. Boniface, ce troisième jour d'avril, A. D. 1922.

ERNEST GAGNON,
Greffier

20-22

LORD CURZON ET LA QUESTION D'ORIENT

Dans un long rapport expliquant les décisions prises par la conférence des ministres des affaires étrangères des gouvernements alliés, réunis à Paris, la semainedernière, pour discuter certaines questions se rapportant au Levant, le marquis de Curzon, secrétaire des affaires étrangères dans le gouvernement britannique, a déclaré à la chambre des Lords, hier, que la commission des bras de mer internationaux allait rester intacte.

Le secrétaire a ajouté encore que toutes les grandes puissances y compris les Etats-Unis s'ils veulent en être, seraient représentées dans cette commission. La Russie pourra aussi y avoir ses représentants, si toutefois elle remplit les conditions exigées.

Il a déclaré de plus qu'il avait été proposé d'inviter la Turquie à se rallier à la Ligue des Nations lorsque la paix entre la Grèce et la Turquie aura été ratifiée. Il a ajouté que les conditions établies à Paris pour l'évacuation de l'Anatolie par la Grèce seraient publiées immédiatement après l'acceptation de l'armistice par les deux parties.

Lord Curzon a dit que Constantinople serait évacuée le plus tôt possible aussitôt la paix conclue et qu'on y maintiendrait une force limitée, juste ce qu'il faut pour une ville qui est le siège d'un gouvernement. Il dit aussi que la conférence avait considéré comme injuste et impraticable de demander à la Grèce d'évacuer toute la Thrace occidentale en plus de l'Anatolie.

"De plus" affirme le secrétaire des affaires étrangères, "si l'on demande aux Grecs d'abandonner la Thrace, nous rencontrerons un refus direct, et je ne crois pas qu'il existe une force pour les expulser avec succès."